COLLECTE DES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX (DASRI)









Depuis 2005, le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO) propose un service gratuit de collecte sécurisé et de proximité pour les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI).

Ce dispositif provisoire réservé aux particuliers en auto-traitement résidant sur le territoire du SMVO, a été organisé dans l'attente de la création d'un éco-organisme au niveau national.

La nouvelle réglementation

Par arrêté ministériel du 12 décembre 2012, l'éco-organisme DASTRI a été agréé pour la collecte et le traitement des DASRI piquants,

coupants et tranchants issus des patients en auto-traitement à l'échelle nationale. Ainsi, le svstème de collecte sera le même partout et pour tous.











Ce qui change désormais ?

RENDEZ-VOUS CHEZ VOTRE PHARMACIEN

Votre "boîte à aiguilles" vous sera remise gratuitement lors de la délivrance de votre traitement. (Le SMVO ne distribue plus de boîtes à aiguilles).

REMPLISSEZ VOTRE BOÎTE

Limitez-vous aux déchets de soins perforants. Aiguilles de toutes sortes (serinque, lancette, embout de stylo injecteur, lame).

DÉPOSEZ LA BOÎTE dans l'une des pharmacies « point de collecte ».

> Liste des pharmacies «point de collecte» sur : http://nous-collectons.dastri.fr



Le SMVO vous accompagne!

Pour permettre la mise en place progressive de cette nouvelle filière sur l'ensemble du territoire, le SMVO a

> décidé de maintenir le service de collecte des DASRI dans 5 déchetteries du réseau VERDI: Creil, Compiègne Mercières. Crépy-en-Valois et l'Ecostation de Lamorlaye) jusqu'au 30 juin 2014.



N'oubliez pas de vous munir de votre carte "Seringues usagées" VERDI. Seuls les conteneurs jaunes «VERDI» seront repris.

N°Vert DASTRI: 0 800 664 664

www.smvo.fr